
DÉCISIONS de la 9^e Assemblée des personnes déléguées
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mardi 15 avril 2014 à 17 h 30

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

09.01 Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que modifié:

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption d'un procès-verbal
4. Présentation des nouvelles personnes déléguées
5. Réforme de l'assurance-emploi
6. Ajout d'une personne-ressource à la Table de négociation pour les négociations locales
7. Table de travail enveloppe enseignante
8. Consultation sur les Conseils d'établissement
9. Sujets divers

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

09.02 Que le procès-verbal de la 8^e Assemblée des personnes déléguées, tenue le 18 mars 2014, soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 22 avril 2014, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

AJOUT D'UNE PERSONNE-RESSOURCE À LA TABLE DE NÉGOCIATION POUR LES NÉGOCIATIONS LOCALES

09.03 Que le mandat des membres du Comité préparatoire à la négociation, déjà nommés par l'Assemblée des personnes déléguées conformément à l'article 5.02.11 des Statuts de l'Alliance, soit de soutenir le Comité de négociation tout au long du processus de négociation en participant, notamment, aux consultations des membres des comités et groupes de travail et en conseillant le Comité de négociation sur les orientations mises de l'avant à la table de négociation.